



Les points importants du Conseil communal du jeudi 30 mars 2017

Abrogation du règlement relatif aux activités ambulantes sur le marché public de l'après-midi du Vivier d'Oie et adoption du règlement relatif aux activités ambulantes sur le marché public de l'après-midi du Bourdon

Le marché du Bourdon, inauguré en mai 2016 et arrêté temporairement suite aux problèmes de circulation qu'il occasionnait, a été redessiné. En effet, avec le soutien de Madame Fremault, ministre de l'Environnement de la région de Bruxelles-Capitale, le marché pourra à nouveau s'installer sur la plaine du Bourdon dès le 21 avril avec des structures plus légères et des maraîchers adaptés à cet espace vert. *"Je pense que la nouvelle proposition plaira aux habitants du quartier"*, a souligné Boris Dilliès, Échevin de l'Économie et du Commerce (MR). Le marché place du Vivier d'Oie, lancé quelques semaines après celui du Bourdon, a été, quant à lui, arrêté et ce, en concertation avec les maraîchers. *"Malgré une communication importante, ce marché n'a pas du tout fonctionné comme nous l'aurions souhaité"*, a indiqué Boris Dilliès. Du côté de l'opposition, Bernard Hayette (PS) s'est réjoui de la réhabilitation du marché du Bourdon qui devrait permettre au quartier de retrouver une vie sociale de plus en plus active. *"Même si à l'heure actuelle, il est difficile de prévoir si les citoyens répondront à nos attentes et malgré le fait que votre nonchalance vous a déjà conduit à des approximations, voire des erreurs, j'ai envie de vous faire confiance et de vous soutenir dans cette nouvelle initiative"*. Côté Ecolo, Pierrot Desmet, s'est quant à lui, demandé pourquoi les marchés uclois avaient tendance à péricliter alors que dans d'autres communes voisines, les marchés se portent plutôt bien. *"Je ne crois pas que cela soit uniquement lié à des problèmes de mobilité, je pense qu'il y a d'autres raisons"*, a-t-il précisé. Avec la relève dans le métier de maraîcher qui se fait de plus en plus difficilement, Boris Dilliès a expliqué que les maraîchers, en diminution, recherchent en priorité les marchés les plus porteurs qui se déroulent les meilleurs jours, à savoir le samedi et le dimanche tels que ceux de Flagey et de Boitsfort. *"Nous avons du mal à concurrencer ces marchés pour faire revenir toute une série de maraîchers le lundi à Saint-Job par exemple. D'une manière générale, c'est un métier qui fonctionne moins bien. La configuration du marché de Saint-Job a été revue et cela commence doucement à porter ses fruits et nous avons bon espoir pour le marché du Bourdon qui va proposer des maraîchers assez innovants et nous allons tout faire pour que cela fonctionne. Il est certain que des marchés dynamiques contribuent à la qualité de vie"*, a-t-il commenté. *"Vous dites que le nombre de maraîchers diminue, en avez-vous dès lors en nombre suffisant pour le Bourdon ?"*, a questionné Thibaud Wyngaard (Chef de groupe Ecolo). *"Six espaces seront consacrés à la vente de produits alimentaires. Nous savons qu'un marché, c'est très fragile, il est donc évident que nous continuons à faire des recherches car certains vont nous quitter et d'autres arriver, cela est inhérent à la vie d'un marché mais nous allons suivre cela de très près"*, a répondu Boris Dilliès. Point approuvé à l'unanimité.

Projet U/bâtiment Fabricom - Travaux de démolition et de désamiantage - Approbation de la relance du marché public

Les conseillers communaux ont été appelés à se prononcer sur le projet relatif aux travaux de démolition et de désamiantage du futur centre administratif. Un projet qui suscite plusieurs inquiétudes au sein de l'opposition, tant sur l'impact de l'amiante sur la santé publique mais aussi de l'évolution du budget et des moyens consacrés à ce projet par rapport à ce qui a été annoncé initialement. *"Au moment de la démolition, vous allez retrouver de l'amiante dans tout le bâtiment."*

L'amiante représente un danger important pour la santé surtout lors de travaux de rénovation. Dans de tels travaux, tant les ouvriers que la population et l'environnement seront victimes de l'amiante pour plusieurs décennies. L'amiante est quelque chose de très difficile à manipuler. Vous avez une triple responsabilité : sociale vis-à-vis des professionnels du bâtiment particulièrement exposés, financière car les coûts vont se multiplier et morale car vous devez informer les citoyens et les employés sur les risques encourus d'une éventuelle présence d'amiante. Je vous invite à abandonner un projet qui conduira la Commune dans l'impasse", a tenu à souligner Bernard Hayette (PS). "Les dépenses pour l'amiante doivent être faites mais le budget prévu est-il suffisant ?", a questionné Françoise Dupuis (PS). Côté Ecolo, après avoir pointé le fait que la Commune envisageait de vendre plus de biens immobiliers que prévu, Thibaud Wyngaard (Chef de groupe), a souhaité avoir quelques explications sur le montant des travaux. "Vous êtes prudent, c'est pourquoi vous prévoyez un montant de 1.600.000 € pour réaliser les travaux mais vous pensez toutefois que nous serons plus vers les 1.200.000 € comme cela était prévu au début. Je souhaiterais dès lors que l'Échevin nous confirme à nouveau ce dernier montant". Après avoir insisté sur le fait que la Commune traitait ce problème avec beaucoup de sérieux et de prudence et ne souhaitait en aucun cas mettre en danger la vie de quiconque, Jonathan Biermann, Échevin des Travaux (MR), a expliqué qu'il a toujours été prévu, pour des raisons de performances énergétiques, de procéder au remplacement de l'ensemble des châssis, de faire sauter toutes les cloisons intérieures, les plafonds, les sols et d'en retirer toutes les techniques pour ne garder que la structure du bâtiment et ce, sans même envisager la question nécessaire du désamiantage. "Au moment de l'achat du bâtiment et à notre demande, le vendeur nous avait remis un rapport qui devait établir l'existence ou non d'amiante. Le rapport remis concernait l'usage du bâtiment et spécifiait l'existence d'amiante. Il ne contenait donc pas d'informations complètes en cas de transformation ou de démolition. Nous avons donc demandé des études et des recherches complémentaires. Nous savions depuis le début qu'il y avait de l'amiante dans certains locaux techniques, nous avons dès lors budgété dans le projet initial de démolition et de désamiantage un montant de +/- 200.000 € pour pouvoir retirer celle-ci. Nous avons rapidement compris qu'il y avait également de l'amiante dans d'autres parties du bâtiment comme dans les cages d'ascenseur et les châssis des fenêtres. Cela implique donc un premier surcoût lié au désamiantage de ces parties et un deuxième surcoût lié à la technique spécifique nécessaire pour le démontage des châssis afin de garantir un désamiantage en parfaite sécurité et de manière optimale. Nous estimons que le vendeur a commis une faute en ne nous informant pas de l'existence d'amiante dans ces parties du bâtiment, c'est pourquoi nous entreprenons des démarches afin que le surcoût soit pris en charge par le vendeur et non pas par l'Administration communale ou le contribuable uclois. Le budget actuel ne comprend pas le démontage des châssis car nous souhaitons le faire dans la première phase de rénovation". Du côté de la majorité, le groupe DÉFI a estimé, quant à lui, que le Collège avait été assez prudent sur la question de l'amiante et avait prouvé une totale transparence. "Le Collège avait connaissance des vices cachés et il a entamé des procédures et une négociation avec le vendeur qui font que les dépenses supplémentaires seront probablement totalement ou en partie remboursées par le vendeur si le vice caché est prouvé. La seule question aujourd'hui est donc celle du prix payé et de l'indemnité éventuelle ou du remboursement. Avec ce que l'Échevin a déjà été entrepris, il semble y avoir une reconnaissance du préjudice subi par la Commune", a relevé Emmanuel De Bock (Chef de groupe DÉFI). Jonathan Biermann a conclu en précisant que le Collège n'abandonnera pas le projet, qu'il poursuit la recherche de toutes les solutions externes pour diminuer le coût des investissements réalisés par la Commune et qu'il continuera à prendre les mesures utiles et à agir avec prudence. Point approuvé par la Majorité. Abstention pour l'opposition.

CPAS - Budget 2017

Les conseillers communaux ont été appelés à se prononcer sur le budget du CPAS. Un budget dont l'élaboration, au même titre que celui de 2016, s'est avérée assez difficile. Après avoir rappelé quelques évolutions marquantes au sein de la commune dont le CPAS devait tenir compte telles que l'âge moyen élevé à Uccle, le prix important des loyers, l'explosion des demandes d'aides ponctuelles

ou encore l'assistance accordée aux sans domicile fixe, Jean-Luc Vanraes, Président du CPAS (Open VLD), a expliqué les nombreuses initiatives mises en places en matière de politique sociale pour les années à venir en vue de réaliser des économies d'échelle tout en garantissant une plus-value sociétale réelle. *"Le point de départ, c'est de ne pas toucher à l'aide sociale et d'augmenter la rentabilité de l'accompagnement avec les moyens mis à disposition. Pour y arriver, nous fusionnons notamment nos deux homes dont les exploitations représentent une source de perte financière car ces derniers ne correspondent plus aux normes, nous favorisons le regroupement de nos services avec les services communaux tel que le premier pas déjà fait pour tout ce qui concerne l'aide à domicile et nous réorganisons notre fonctionnement au niveau du personnel pour répondre au mieux aux réalités actuelles. Nous mettons tout en œuvre pour trouver les meilleures solutions"*. Jean-Luc Vanraes a également précisé avoir constaté une nette diminution les deux mois de l'année dernière en matière d'aide sociale, ceci étant dû au fait que les aides dans les CPAS suivent l'économie mais avec deux années de retard. Après cette introduction, si les différents groupes ont félicité les membres du CPAS pour le travail réalisé, le budget a toutefois fait l'objet de quelques commentaires et réflexions. Du côté de l'opposition, Thibaut Wyngaard (Chef de groupe Ecolo) qui qualifie ce budget de semi-austérité, s'est dit inquiet de l'augmentation des demandes d'aides ponctuelles et du nombre de sans-abris. *"Le budget pour les sans-abris était de 100.000 € en 2012, il est aujourd'hui de 550.000 €, soit plus de 442%. Comment les services du CPAS expliquent cette évolution ? Quel est le type de public qui se présente au CPAS d'Uccle ?"*, a-t-il questionné. Après avoir souligné que le sans-abrisme était notamment une réponse au surendettement, Jean-Luc Vanraes a évoqué la politique sociale mise en place pour aider cette population. *"95% des gens concernés par le sans-abrisme à Uccle sont abrités par des amis ou des personnes de la famille. Mais, comme ils sont très souvent surendettés, ils ne peuvent donc pas habiter officiellement chez un membre de leur famille sinon ils s'exposent aux poursuites des huissiers. Le CPAS possède tout un service de médiation de dettes qui aide ces gens à reprendre leurs responsabilités et nous appliquons automatiquement le principe de garantie locative. Ces personnes doivent se reprendre en mains et faire face à leurs dettes et nous sommes là pour les épauler car se cacher n'est pas une solution"*, a-t-il expliqué. *"Pour chaque sans-abris, nous devons analyser sa situation familiale et évaluer s'il y a un revenu d'intégration à accorder ou pas, ce qui justifie le budget prévu"*, a-t-il ajouté. Autre point, d'ordre plus éthique, soulevé par Ecolo : la levée éventuelle du secret professionnel auprès des travailleurs sociaux. *"C'est une réflexion importante en terme de sécurité où le débat se pose dans certains CPAS. Un débat a-t-il eu lieu ? Une décision a-t-elle été prise à ce sujet et si oui dans quel cas ?"*, a demandé Serge Minet. Malgré une loi votée récemment par le Parlement fédéral, Jean-Luc Vanraes estime que le secret professionnel doit être absolu et a assuré qu'en cas de danger pour la population, il se chargeait lui-même de prendre contact avec les autorités compétentes. Côté PS, Claudine Verstraeten (Cheffe de groupe), doute que le phénomène des demandes d'aide sociale continue de diminuer alors que partout en Belgique, il y a des difficultés de plus en plus grandes. *"Beaucoup de gens en difficultés ne vont pas toujours s'adresser au CPAS. Par ailleurs, de plus en plus de personnes sont exclues du chômage et cette situation ne va pas s'améliorer, elles vont donc inévitablement venir frapper à la porte du CPAS. Sans oublier les réfugiés qui vont également coûter un peu d'argent. Avec une augmentation de la dotation communale de 1.5%, le CPAS sera amené à venir à un moment ou un autre demander des modifications budgétaires pour augmenter son budget"*, a-t-elle relevé. *"Le nombre de personnes exclues du chômage continue mais n'accroît pas de façon exponentielle. Notre objectif est d'aider les gens qui ont un droit de recours à se défendre. Au niveau des comptes, je ne sais pas comment ils seront en juin mais nous constatons que l'évolution de minimisés n'explose pas à Uccle, ce qui est probablement dû à l'investissement que nous faisons dans l'accompagnement des gens depuis de nombreuses années"*, a indiqué Jean-Luc Vanraes. Du côté de la majorité, si le groupe cdH, par l'intermédiaire de Céline Fremault, s'est dit satisfait de la rigueur avec laquelle le CPAS avait fixé ses enveloppes, maîtriser ses dépenses et initier toute une série de mesures d'économie d'échelle, il s'est toutefois demandé si les dépenses de redistribution qui sont en réduction seront suffisantes pour couvrir les demandes exprimées. *"Rappelons qu'il reste une volonté de politique forte de consacrer le CPAS comme un fer de lance de la politique sociale locale"*, a tenu à préciser Céline

Fremault. Le groupe DÉFI, quant à lui, trouve le budget réaliste et ne partage pas l'opinion du PS sur la faible augmentation de la dotation communale. *“Le CPAS devrait s'en sortir mais nous pouvons avoir effectivement des créances irrécouvrables pour lesquelles nous pourrions par rapport à certains recouvrements avoir de bonnes surprises. Ce qu'il faut faire, c'est examiner les comptes car si on revient sur les dix dernières années, nous avons globalement une augmentation de la dotation communale de 40 % pour cette période. Le plus important est de répondre à la demande sociale”,* a commenté Emmanuel De Bock (Chef de groupe). *“Le CPAS a déjà fait un énorme effort pour diminuer les irrécouvrables mais il s'avère parfois difficile de trouver des solutions pour certaines situations auxquelles nous sommes confrontés”,* a tenu à faire remarquer Jean-Luc Vanraes. Emmanuel De Bock a également salué les mesures prises dans le cadre de la rationalisation des deux homes mais aussi des services communaux et du CPAS ainsi que la véritable plus-value des réformes mises actuellement en place au sein du CPAS. Toujours côté DÉFI, Béatrice Fraiteur, a quant à elle, voulu s'assurer que les personnes à revenus modestes allaient bien trouver une solution d'hébergement pour leurs vieux jours. *“Dans le cadre de la fusion des homes, le projet du Neckersgat ne prévoit que 150 lits or notre Commune est l'une des plus âgées de la région bruxelloise. Oui, il y a beaucoup de homes mais qui supposent parfois d'avoir au moins un revenu de 3000 € par mois, ce qui n'est du tout le cas de la moyenne de la population. Une évaluation est-elle dès lors prévue pour voir si le nombre de lits est suffisant ?”.* *“Suite à une étude de faisabilité, nous avons constaté que l'offre de lits qui était totalement insuffisante concernait le domaine des maladies psycho-dégénératives et notre objectif est de répondre à cette demande avec un niveau de qualité garanti”,* a répondu Jean-Luc Vanraes. Budget approuvé par la majorité. Abstention de l'opposition.

Également à l'ordre du jour :

La solidarité internationale, l'achat d'un camion benne hygiénique de grande capacité, l'installation d'une bulle à vêtements et de bulles à verres enterrées rues du Chamois et du Kriekenput et avenue de la Chênaie, le budget 2017 des asbl Parascolaire, A.I.S.U. et Service Ucclois du Troisième Âge, le subside spécial aux communes pour l'aide aux personnes en situation de précarité sociale...